

INTRODUCTION

En octobre 1985, l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales a organisé une conférence axée sur le thème *La dissuasion remise en question : Doctrines, technologies et questions d'intérêt public*. Cette conférence avait pour but d'analyser le débat actuel sur l'avenir de la dissuasion, doctrine qui est remise en question, pour des raisons différentes, tant par la "gauche" que par la "droite". Le programme comptait diverses séances ayant chacune son thème propre : les dernières propositions formulées à Genève sur la limitation des armements nucléaires, l'aspect technologique de la défense stratégique, la formulation du Traité sur les missiles antimissiles balistiques (ABM), le rôle du Canada dans l'Initiative de défense stratégique (IDS) et enfin, la question de l'accès du public à l'information. Chaque sujet a d'abord été traité par une tribune d'experts, puis débattu par les participants de la conférence pendant une période de questions.

Les médias, les milieux universitaires, les organismes non gouvernementaux et les gouvernements du Canada, des États-Unis et de plusieurs pays européens étaient représentés à cette conférence qui a commencé avec un discours d'ouverture du très honorable Denis Healey, député britannique (voir annexe I) et qui s'est déroulée du 17 au 19 octobre 1985. Une des séances, celle touchant l'IDS et l'interprétation juridique des dispositions du Traité sur les missiles antimissiles balistiques (ABM), était coparrainée par le Conseil canadien de droit international. Certaines séances avaient un caractère plutôt officieux, c'est-à-dire que les journalistes devaient obtenir la permission des participants pour pouvoir les citer. Dans le présent compte rendu, les remarques et les discussions sont présentées par sujet plutôt que selon l'ordre chronologique. Une liste des participants figure à l'annexe III.